

(Un clic sur le titre vous mènera directement à l'article qui vous intéresse.  
Déroulez simplement pour une lecture de l'ensemble du bulletin.)

### **MESSAGE DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL**

→ Un nouveau président pour UNICE ; une nouvelle présidence pour l'Europe

### **UNICE – PAGE SPÉCIALE : Jürgen Strube passe le témoin à Ernest-Antoine Seillière**

### **UNICE À LA UNE**

- « Dépassons nos frontières » : joignez-vous à notre manifestation en faveur de la compétitivité !
- Regagner la confiance dans la politique économique de l'Union européenne
- Mieux légiférer : la simplification doit vraiment apporter des allègements de charges et une meilleure efficacité de la législation par rapport à son coût
- Afrique : les pays du G 8 travailleront de concert au développement

### **AFFAIRES JURIDIQUES**

- Le Parlement européen rejette la position commune du Conseil sur les inventions mises en œuvre par ordinateur
- UNICE contribue à assurer la protection des consommateurs dans l'Europe élargie
- Deuxième directive de droit des sociétés sur le maintien du capital : débat du Parlement
- Positions adoptées récemment
- Travaux en cours

### **AFFAIRES SOCIALES**

- Modernisation du modèle social européen : les partenaires sociaux rencontrent le Conseil « Affaires sociales »
- Restructurations : UNICE présente sa position sur la communication de la Commission
- Jeunesse : UNICE demande une approche inter-générationnelle
- Positions adoptées récemment
- Travaux en cours

### **RELATIONS INTERNATIONALES**

- Chine et statut d'économie de marché
- Relations transatlantiques
- Positions adoptées récemment
- Travaux en cours

### **AFFAIRES INDUSTRIELLES**

- M. Seillière rencontre le commissaire Potocnik
- Publication des résultats du partenariat stratégique pour tester REACH
- UNICE répond aux propositions de la Commission sur le 7<sup>e</sup> programme-cadre
- UNICE confirme l'importance du programme-cadre pour la compétitivité des entreprises
- Production d'électricité : commentaires de UNICE sur l'utilisation des énergies renouvelables
- Positions adoptées récemment
- Travaux en cours

### **ESPRIT D'ENTREPRISE & PME**

- Séminaire de UNICE : accès des PME au financement – mieux comprendre
- Présidence britannique : sommet 2005 du capital-risque
- Travaux en cours

### **TABLEAU DE BORD / ÉVÉNEMENTS**

- La LDDK est devenue membre associé de UNICE
- Sommets UE-Chine et UE-Inde
- Défis de Lisbonne : convergence et compétitivité en Europe orientale – la Hongrie
- « La croissance par l'innovation stratégique »



Membre de l'Union des Éditeurs de la Presse Périodique

---

## MESSAGE DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

---

Chères lectrices et chers lecteurs de UNICE@news,

### Un nouveau président pour UNICE



C'est avec enthousiasme que nous avons accueilli notre nouveau président, Ernest-Antoine Seillière, qui d'emblée s'est exprimé avec force sur la thématique de la compétitivité : il tient à faire entendre très clairement « la voix des entreprises ». Il a ainsi pris part récemment, avec le commissaire Potocnik, à une conférence de presse durant laquelle fut présenté un rapport sur la recherche et le développement en Europe. Le président de UNICE a partagé l'avis du commissaire : dans le débat sur les perspectives financières, le montant alloué à la recherche et au développement doit être doublé. Ne pas le faire, ajoute Ernest-Antoine Seillière, adresserait un signal extrêmement négatif au Conseil de l'UE.

### Une nouvelle présidence pour l'Europe

Cette fois, c'est Londres que les terroristes kamikazes ont frappé de leurs bombes. Les milieux d'affaires européens condamnent absolument cette attaque criminelle contre des innocents. Nos pensées vont à ceux qui sont décédés ou blessés, ainsi qu'à leurs familles et amis. Nous avons également adressé notre sympathie à nos collègues de la CBI.

UNICE, enfin, a préparé ses priorités pour la présidence britannique, qui va du 1<sup>er</sup> juillet à la fin de l'année. Il s'agit notamment de l'adaptation du modèle social européen, afin de satisfaire aux exigences du monde d'aujourd'hui. Cela cadre avec un sommet informel annoncé par Tony Blair pour cet automne, qui examinera le modèle social européen. UNICE présentera son point de vue à temps pour cet important débat ; le président de UNICE et le président de la CBI rencontreront Tony Blair en octobre.

A handwritten signature in blue ink, which appears to be 'Philippe de Buck'.

Philippe de Buck  
Secrétaire général

### JÜRGEN STRUBE PASSE LE TÉMOIN À ERNEST-ANTOINE SEILLIÈRE

■ Bruxelles, 28 juin 2005. À deux jours de la fin de son mandat, Jürgen Strube a officiellement passé le témoin à son successeur à la présidence de UNICE, Ernest-Antoine Seillière, PDG de Wendel Investissement et jusque-là président du MEDEF.



Lors d'une conférence de presse, puis d'une réception organisée pour l'occasion, le nouveau président a remercié son prédécesseur de son fort engagement envers les milieux d'affaires européens durant deux ans : « *Nous avons une dette envers Jürgen Strube, notre gratitude lui est acquise pour tout le travail accompli* », a déclaré Ernest-Antoine Seillière. « *Il fut présent sur tous les fronts, défendant les intérêts des entreprises européennes dans le monde. En deux ans, il a fait grimper la compétitivité tout en haut des priorités, notamment grâce à l'initiative de la Journée de la compétitivité* ».

En cette période difficile pour l'intégration européenne, M. Seillière a esquissé quelques grandes priorités :

- placer l'entreprise, créatrice de richesses, au centre du débat sur l'avenir de l'Europe ;
- assumer un rôle actif dans le dialogue social, en vue de trouver des solutions pour un progrès social en Europe ;
- faire de l'innovation le moteur du développement et du progrès ;
- communiquer le besoin de compétitivité et les implications positives de celle-ci pour la croissance et l'emploi.



« *Je défendrai* », conclut M. Seillière, « *un projet européen qui renforce notre économie et qui en assure la viabilité. Les entrepreneurs européens soutiennent la stratégie pour la croissance et l'emploi, et ils continueront à le faire savoir clairement. En tant que porte-parole des entreprises en Europe, UNICE tient à s'engager activement dans le débat sur l'avenir de l'Europe que souhaite Tony Blair, qui préside le Conseil européen en cette deuxième moitié de l'année.* »



Photos © Imagima

« DÉPASSONS NOS FRONTIÈRES » :  
JOIGNEZ-VOUS À NOTRE MANIFESTATION EN FAVEUR DE LA COMPÉTITIVITÉ !

## JOURNÉE DE LA COMPÉTITIVITÉ 2005 DE UNICE

20 OCTOBRE 2005

HÉMICYCLE DU PARLEMENT EUROPÉEN, BRUXELLES

Il y a trois ans déjà que UNICE organisait sa première Journée de la compétitivité à Bruxelles. Depuis, cette manifestation annuelle a attiré des centaines de chefs d'entreprises et décideurs politiques de premier plan. Cette année encore, les milieux d'affaires de toute l'Europe se rassembleront dans l'hémicycle du Parlement européen pour manifester en faveur de la compétitivité et faire passer des messages clairs.



Le thème retenu pour le 20 octobre 2005, « Dépassons nos frontières », recouvre une réalité : de plus en plus d'entreprises doivent fonctionner dans un contexte mondial. Entre autres aspects, toute une série d'activités peuvent être conduites à partir de pratiquement n'importe quel pays du monde, grâce aux technologies modernes de communication.

La Journée de la compétitivité de UNICE tente de montrer comment les entreprises et les décideurs peuvent travailler ensemble à concrétiser les possibilités offertes sur le terrain.

Parmi les participants à la journée 2005, citons Josep Borrell, Président du Parlement européen ; José Manuel Barroso, Président de la Commission européenne ; Peter Mandelson, Commissaire européen ; Luca Cordero di Montezemolo, Président de la Confindustria, Président de Ferrari et Président de Fiat ; Jean-Philippe Courtois, PDG de Microsoft pour l'Europe, le Moyen Orient et l'Afrique, et Vice-président de Microsoft Corporation ; Narayana Murthy, Président du conseil d'administration de Infosys ; Lucy Neville-Rolfe, membre du conseil d'administration de Tesco ; plusieurs députés européens et bien d'autres encore.

Joignez-vous à nous, [inscrivez-vous dès aujourd'hui !](#)

### Media Partners



### Corporate Sponsors



## REGAGNER LA CONFIANCE DANS LA POLITIQUE ÉCONOMIQUE DE L'UE

■ Après l'échec des pourparlers sur les perspectives financières 2007-2013 et sur fond de crise politique européenne provoquée par les référendums négatifs en France et aux Pays-Bas, les milieux d'affaires européens attendent du Royaume-Uni, dont c'est le tour d'assurer la présidence de l'UE, qu'il s'attaque aux grands enjeux de la politique économique afin de faire progresser la stratégie pour la croissance et l'emploi. UNICE est prête à collaborer aux discussions sur la modernisation du modèle social européen, qui doit reposer sur la croissance, l'emploi et une forte productivité. Quant au dossier des perspectives financières, UNICE compte que la présidence britannique le traite d'urgence, en donnant la plus haute priorité aux programmes renforçant la concurrence tels que la recherche, les réseaux trans-européens, la formation et le soutien aux PME innovantes. Par ailleurs, une meilleure évaluation de l'impact des réglementations est cruciale pour se faire une idée de l'efficacité des législations nouvelles par rapport à leur coût, ainsi que du poids des charges administratives existantes : l'évaluation

d'impact est un important outil d'information, permettant d'identifier les priorités en matière de simplification. Les milieux d'affaires européens continuent à voir dans le dossier REACH un test de la capacité de l'UE à élaborer des législations performantes sans coût inutile. UNICE encourage la présidence britannique à procéder à une analyse approfondie du texte actuel avant de rechercher un accord politique au Conseil d'ici la fin de l'année. Dans le contexte politique difficile d'aujourd'hui, il est essentiel également de mieux communiquer sur la proposition de directive sur les services, afin d'éviter les erreurs de compréhension et d'illustrer les avantages d'un véritable marché commun des services. Enfin, sur la scène internationale, l'aspect le plus important des relations économiques est la conférence ministérielle de décembre à Hong-Kong, qui doit parvenir à une réelle amélioration dans tous les dossiers de négociation, et surtout sur les questions économiques prioritaires pour les entreprises : accès aux marchés pour les produits industriels, libéralisation des services, facilitation des échanges.

## MIEUX LÉGIFÉRER : LA SIMPLIFICATION DOIT VRAIMENT APPORTER DES ALLÈGEMENTS DE CHARGES ET UNE MEILLEURE EFFICACITÉ DE LA LÉGISLATION PAR RAPPORT À SON COÛT

■ UNICE a salué le lancement, par la Commission, d'un cadre d'actions visant à réduire le volume de l'acquis communautaire, simplifier ainsi les législations en vigueur et passer à la loupe les propositions en attente. Une bureaucratie excessive est l'une des plaintes les plus communes des entreprises. Les nombreuses réglementations et formalités ont pour effets cumulés de ralentir la réaction du monde des affaires, détourner des ressources aux dépens d'investissements productifs, freiner l'innovation et la création d'emplois, décourager l'esprit d'entreprise. Dans ce contexte, UNICE a exprimé ses préoccupations à l'égard de plusieurs législations et propositions, tout en soulignant que la simplification devait améliorer le

rapport coût-efficacité de la législation en allégeant véritablement les charges. Les propositions de simplification ne peuvent en effet alourdir les charges, en forçant par exemple les entreprises à investir plus de temps et de ressources dans l'adaptation au changement, ou en les contraignant à se conformer à des prescriptions supplémentaires. Il est d'une importance vitale que le Conseil et le Parlement européen modifient leurs méthodes de travail, pour que les propositions de simplification puissent être traitées rapidement et ne deviennent pas une charge en elles-mêmes, mais aussi pour que les parties concernées soient consultées tout au long du processus de définition, de détermination et d'adoption des mesures de simplification.

Pour de plus amples informations, contactez [Erik Berggren](#) ou lisez la [lettre de UNICE](#) au commissaire Verheugen (en anglais uniquement).

## AFRIQUE : LES PAYS DU G 8 TRAVAILLERONT DE CONCERT AU DÉVELOPPEMENT

■ Avant le sommet du G 8 qui se tenait à Gleneagles du 6 au 8 juillet 2005, UNICE a adressé une lettre à Tony Blair, Président en exercice du G 8, pour souligner qu'il est dans l'intérêt de tous les pays industrialisés de coopérer étroitement avec les pays d'Afrique pour relever les défis du développement tout en assurant que les Africains fassent réellement leurs principaux objectifs. Combinée à d'autres politiques de commerce et de développement, l'initiative du G 8 pour l'Afrique devrait apporter des améliorations significatives aux perspectives de développement et à l'intégration des pays africains dans l'économie mondiale. Les nouvelles mesures arrêtées à Gleneagles contribuent à cet objectif et doivent désormais être mises en œuvre efficacement par tous les partenaires concernés.

La lettre aborde également des questions liées au changement climatique. UNICE appelle le G 8 à discuter pour progresser sur le lancement d'un

processus de lutte contre le changement climatique au plan international après 2012. Une stratégie efficace ne peut être organisée qu'au travers d'un accord global véritablement planétaire, avec la participation tangible de tous les pays et un partage équitable des efforts. UNICE appelle également à une série de mesures pragmatiques, dont le financement du développement technologique et des ressources appropriées pour le mécanisme de développement propre – lequel permet de réelles réductions des émissions grâce aux projets menés dans les pays en voie de développement. Les membres du G 8 ont reconnu que le changement climatique nécessite une réponse mondiale et ils ont plaidé en faveur de l'innovation, de l'efficacité énergétique, de cadres réglementaires et financiers pour accélérer le déploiement de technologies plus propres dans le monde entier. Ces mesures sont les bienvenues et devraient contribuer aux objectifs d'ensemble, à condition d'être appliquées effectivement par tous les partenaires concernés.

Pour de plus amples informations, contactez [Adrian van den Hoven](#) ou [Daniel Cloquet](#), ou lisez la [lettre de UNICE à Tony Blair](#) (en anglais uniquement).

---

## AFFAIRES JURIDIQUES

---

### LE PARLEMENT EUROPÉEN REJETTE LA POSITION COMMUNE DU CONSEIL SUR LES INVENTIONS MISES EN ŒUVRE PAR ORDINATEUR

■ Le 6 juillet 2005, votant lors de sa plénière à Strasbourg, le Parlement européen a rejeté la position commune du Conseil sur la proposition de directive relative à la brevetabilité des inventions mises en œuvre par ordinateur, par 648 voix contre 14 et 18 abstentions.

Ce rejet, intervenant après un débat long et délicat, évitera de rouvrir des concepts fondamentaux établis de longue date ou autres définitions de la protection de la propriété industrielle, ce qui aurait

porté atteinte aux entreprises novatrices en Europe, qu'elles soient petites, moyennes ou grandes.

UNICE a ainsi souligné la nécessité pour l'UE de soutenir l'innovation, car la capacité de l'Europe d'innover dans les nouvelles technologies sera un élément clé dans la relance de l'économie européenne, la reprise de sa croissance et la création de nouveaux emplois. UNICE a confirmé être prête à participer au débat sur les initiatives qui pourraient être prises en ce sens.

Pour de plus amples informations, contactez [Ilias Konteas](#) ou lisez le [communiqué de presse de UNICE](#) (en anglais uniquement).



## UNICE CONTRIBUE À ASSURER LA PROTECTION DES CONSOMMATEURS DANS L'EUROPE ÉLARGIE

Nos lecteurs s'en souviendront, la Commission européenne organisait, les 20 et 21 juin derniers, un séminaire sur le thème de l'élargissement et de la protection des consommateurs. L'objectif était d'informer le secteur des entreprises des dix nouveaux États membres, ainsi que de la Bulgarie, de la Roumanie et de la Turquie, de leurs obligations liées à la mise en œuvre de la législation sur la protection des consommateurs.

UNICE a pris une part active à ce séminaire, au travers de plusieurs intervenants, et notamment des orateurs délégués par ses fédérations membres des pays évoqués.

Ainsi, **Anders Stenlund**, de la Confédération des entreprises suédoises, a présenté la perspective de UNICE concernant les points forts et faibles du cadre réglementaire européen de la protection des consommateurs.

**Carlos Almaraz**, Conseiller senior de UNICE chargé des dossiers « consommateurs », a présenté quant à lui le point de vue des entreprises à l'égard de la directive sur les pratiques commerciales déloyales. UNICE a appelé la Commission à jouer un rôle central, en veillant à ce que la directive soit transposée en droit national en temps voulu et avec précision.

**Annette Dragsdahl**, de la fédération danoise des industries DI, membre de UNICE, a détaillé le

point de vue des entreprises sur l'évaluation de conformité. Le point de départ fut donné par une enquête de UNICE sur le fonctionnement du marché intérieur.

**Chris Hodges**, de l'Université de Cambridge, a pour sa part exposé l'expérience de l'industrie face à l'obligation de notification. Les lignes directrices de la Commission sur la notification, ainsi que le guide des actions de correction, s'avèrent apporter un aperçu utile et pragmatique des obligations légales.



UNICE espère que la Commission organisera à l'avenir davantage de manifestations pour mieux faire connaître et respecter les règles européennes auprès des opérateurs économiques des nouveaux États membres.

Pour de plus amples informations, contactez [Carlos Almaraz](#), consultez les [interventions](#) ou lisez le [guide des actions de correction](#).

### Votre AVIS ?

Vos commentaires et/ou suggestions sont les bienvenus.

N'hésitez pas à les adresser à notre département des communications par courriel à <mailto:unice.news@unice.be>.

Pour plus d'informations sur UNICE et ses fédérations membres, visitez le site de UNICE, [www.unice.org](http://www.unice.org).

## DEUXIÈME DIRECTIVE DE DROIT DES SOCIÉTÉS SUR LE MAINTIEN DU CAPITAL : DÉBAT DU PARLEMENT

Nos lecteurs s'en souviendront, la Commission européenne avait présenté le 29 octobre 2004 une proposition de directive devant permettre aux sociétés anonymes de prendre plus facilement certaines mesures affectant le volume, la structure et la propriété de leur capital. La proposition modifierait les parties de la deuxième directive « droit des sociétés » de 1976 couvrant la constitution des sociétés et le maintien et la modification de leur capital.

Le rapport préparé par Mme Pia-Noora Kauppi (PPE, Finlande), rapporteur à la commission juridique du Parlement, a été discuté en commission les 20 et 21 juin. Mme Kauppi a préparé un rapport contenant 17 amendements à la proposition de la Commission. Alors que ce rapport approuve les objectifs de simplification du processus, Mme Kauppi estime que la Commission n'y est pas parvenue, supprimant certains obstacles pour ajouter de nouvelles obligations ailleurs. Sa préoccupation la plus vive concerne le droit de

rachat et le droit de retrait. Mme Kauppi a rencontré l'appui d'autres députés présents lors des débats, notamment M. K.-H. Lehne (PPE-DE) et Mme A. McCarthy (PSE, UK), lorsqu'elle a soutenu que ces droits avaient leur place dans les offres de rachat, mais pas dans la gestion quotidienne d'une société. Ils sont tombés d'accord pour dire que la Commission avait dressé là des obstacles inutiles.

Mme Kauppi s'est dite confiante qu'un consensus sera facilement dégagé en commission, et décision a été prise de tenir un autre débat lors de la réunion de septembre de la commission juridique.

De l'avis de UNICE, le droit de retrait des actionnaires, destiné à faire contrepoids au droit de rachat, devrait être rejeté en l'absence de nécessité identifiable. La procédure complexe portant sur le juste prix laisse également la porte ouverte à des abus.

Pour de plus amples informations, contactez [David Coleman](#) ou lisez les [commentaires de UNICE](#) (en anglais uniquement).

## POSITIONS ADOPTÉES RÉCEMMENT

- Lettre de UNICE à EFRAG sur [IFRIC D16, Scope of IFRS 2](#) (en anglais uniquement)
- Lettre de UNICE à EFRAG sur [IFRIC D17, Group and Treasury share transactions](#) (en anglais uniquement)
- Lettre de UNICE au commissaire Verheugen sur le [mieux légiférer](#) (en anglais uniquement)
- Communiqué de presse de UNICE sur les [inventions mises en œuvre par ordinateur](#) (en anglais uniquement)

## TRAVAUX EN COURS

- Réponse de UNICE à la seconde consultation de la Commission européenne sur les droits des actionnaires



### MODERNISATION DU MODÈLE SOCIAL EUROPÉEN : LES PARTENAIRES SOCIAUX RENCONTRENT LE CONSEIL « AFFAIRES SOCIALES »

■ Les partenaires sociaux européens ont rencontré le Conseil « Affaires sociales » juste avant la réunion informelle de celui-ci, les 7 et 8 juillet à Belfast. L'un des objectifs principaux de la présidence britannique étant de dégager un consensus sur la modernisation du modèle social européen, UNICE a souligné qu'un modèle social qui fonctionne ne peut reposer que sur la croissance, l'emploi et une forte productivité. Avec la stratégie de Lisbonne renouvelée pour la croissance et l'emploi, l'Union européenne dispose

d'une feuille de route pour progresser. Dans le nouveau programme de travail du dialogue social européen, dont ils discutent actuellement, les partenaires sociaux européens devraient s'inspirer de leur déclaration commune de mars 2005, laquelle esquissait une compréhension commune des principales composantes de la compétitivité européenne, pour tenter de développer une conception conjointe d'un modèle social modernisé, rencontrant les enjeux du monde d'aujourd'hui.

Pour de plus amples informations, contactez [Thérèse de Liedekerke](#) ou lisez [l'intervention de UNICE](#) (en anglais uniquement).

### RESTRUCTURATIONS : UNICE PRÉSENTE SA POSITION SUR LA COMMUNICATION DE LA COMMISSION

■ En réponse au débat engagé par la communication de la Commission, UNICE a publié sa prise de position sur les restructurations.

UNICE partage l'objectif général de la Commission, à savoir promouvoir une attitude positive face au changement et renforcer la capacité de l'Europe de gérer le changement de façon proactive. Cependant, elle ne soutient pas la proposition de créer une nouvelle capacité d'intervention communautaire de crise et exprime les plus vives réserves quant à la valeur ajoutée d'un nouveau forum sur les restructurations.

Quant à la seconde consultation des partenaires sociaux, tout en appréciant le caractère ouvert de la consultation, UNICE reste convaincue que son lancement n'était ni souhaitable, ni nécessaire. UNICE et ses fédérations membres se sont engagées à promouvoir les orientations de référence pour la gestion du changement et de ses conséquences sociales, négociées avec la CES, ainsi que les leçons communes tirées des comités d'entreprise européens. Nous réunissons actuellement des informations sur les mesures prises à cet effet dans les États membres et tiendrons nos lecteurs informés d'ici le sommet social tripartite de mars 2006. Nous espérons sincèrement que la CES et ses membres nous rejoindront dans cet effort.

Pour de plus amples informations, contactez [Thérèse de Liedekerke](#) ou lisez [la position de UNICE](#).

## JEUNESSE : UNICE DEMANDE UNE APPROCHE INTER-GÉNÉRATIONNELLE

■ UNICE a pris position sur la communication présentée par la Commission européenne le 30 mai 2005, intitulée « Répondre aux préoccupations des jeunes Européens – Mise en œuvre du Pacte européen pour la jeunesse et promotion de la citoyenneté active ». Par cette communication, la Commission donne suite à l'adoption du Pacte européen pour la jeunesse par le Conseil européen en mars 2005.

L'intégration des jeunes sur le marché du travail est un enjeu majeur pour la croissance et la compétitivité de l'Europe. Il est par conséquent

capital de prendre des mesures positives pour parvenir à cet objectif ambitieux. Dans sa prise de position, UNICE rappelle que, pour attacher l'attention nécessaire à l'intégration des jeunes sur le marché du travail, toute initiative future doit répondre pleinement aux objectifs de la stratégie pour la croissance et l'emploi. Elle rappelle également l'importance d'ancrer les actions visant spécifiquement les jeunes dans une approche véritablement inter-générationnelle, afin d'éviter les répercussions négatives sur d'autres catégories de travailleurs.

Pour de plus amples informations, contactez [Jeanne Schmitt](#) ou lisez la [réponse de UNICE](#).

## POSITIONS ADOPTÉES RÉCEMMENT

- Position de UNICE sur la communication de la Commission sur les [restructurations et l'emploi](#)
- Position de UNICE sur le livre vert de la Commission sur le [changement démographique](#)
- Position de UNICE sur la communication de la Commission sur les [politiques européennes de la jeunesse](#)

## TRAVAUX EN COURS

- Position de UNICE sur la stratégie-cadre de la Commission pour la non-discrimination et l'égalité des chances pour tous
- Rapport de UNICE sur les actions engagées par les partenaires sociaux nationaux pour promouvoir les orientations de référence sur la gestion du changement et de ses conséquences sociales

---

## RELATIONS INTERNATIONALES

---

### CHINE ET STATUT D'ÉCONOMIE DE MARCHÉ

■ Dans une lettre adressée par son président, Ernest-Antoine Seillière, au président de la Commission européenne, José Manuel Barroso, UNICE fait savoir qu'au stade actuel, elle ne soutient pas l'attribution d'un statut d'économie de marché à la Chine. Tout en reconnaissant les progrès significatifs accomplis par la Chine dans sa transition vers une économie de marché, ainsi que les efforts de ce pays pour poursuivre ses réformes, UNICE est d'avis que les règles et pratiques d'une économie de marché qui fonctionne bien ne sont pas encore pleinement mises en œuvre en Chine. UNICE a identifié les domaines de réformes

prioritaires, notamment le secteur financier, l'intervention de l'État, la liberté des échanges et le respect des principes juridiques fondamentaux en matière de droits de propriété intellectuelle. De plus, la décision de l'UE d'accorder à la Chine un statut d'économie de marché devrait être fondée sur une évaluation impartiale de l'environnement des entreprises en Chine et sur le respect des conditions objectives que l'UE a clairement spécifiées. Dans sa lettre, UNICE soutient également l'établissement d'un partenariat stratégique avec la Chine pour développer pleinement les possibilités énormes d'une coopération accrue.

Pour de plus amples informations, lisez la [lettre de UNICE](#) (en anglais uniquement).

### RELATIONS TRANSATLANTIQUES

■ Une délégation de UNICE de haut niveau, conduite par Ernest-Antoine Seillière, à cette date le futur président de UNICE, s'est rendue à Washington vers le 20 juin 2005, date du sommet UE-USA. À cette occasion, UNICE et la US Chamber of Commerce ont salué les résultats du sommet. Pour progresser vers un marché transatlantique sans entraves, elles ont réitéré leur

appel à un accord de coopération transatlantique en matière de commerce, d'investissement et de réglementation qui soit tourné vers l'avenir. À l'appui de cet objectif, UNICE et la US Chamber of Commerce intensifieront leurs travaux sur plusieurs questions, notamment la coopération réglementaire, les dossiers OMC et la propriété intellectuelle.

Pour de plus amples informations, lisez la [déclaration conjointe UNICE-US Chamber of Commerce](#) (en anglais uniquement).

### POSITIONS ADOPTÉES RÉCEMMENT

- Lettre de UNICE au président Barroso sur un [statut d'économie de marché pour la Chine](#) (en anglais uniquement)
- [Déclaration conjointe de UNICE et de la US Chamber of Commerce](#) (en anglais uniquement)

### TRAVAUX EN COURS

- Fiche de UNICE sur les aspects « développement » du Programme de Doha pour le développement
- Fiche de UNICE sur les négociations du Programme de Doha pour le développement relatives à l'accès aux marchés pour les produits non agricoles (NAMA)

### M. SEILLIÈRE RENCONTRE LE COMMISSAIRE POTOCNIK

Le 19 juin dernier, le président Seillière a été invité par Janez Potocnik, Commissaire européen pour la recherche, à commenter, dans le cadre d'une conférence de presse, les données actualisées publiées par la Commission sur la science, la technologie et l'innovation en Europe. Ces données montrent que les dépenses de recherche et développement européennes sont quasiment en stagnation, alors qu'elles devraient s'accélérer de manière très nette pour atteindre les objectifs fixés à Barcelone. Dans son allocution, M. Seillière a décrit les conditions d'une relance des efforts de recherche et d'innovation au niveau des entreprises en Europe. Il a indiqué qu'un refus du Conseil d'accepter les propositions budgétaires de la Commission pour le 7<sup>e</sup> programme cadre de RDT (doublement, en base annuelle, des fonds



communautaires consacrés à la RDT) donnerait un signal symbolique et très éclairant sur l'absence de vision des gouvernements concernant les priorités vitales pour assurer le développement économique et social de l'Europe à long terme. La conférence de presse commune avait été précédée d'un entretien où le point a été fait sur différents dossiers d'actualité tels que les perspectives financières de l'UE à long terme et le développement des initiatives environnementales de la Commission. « *Les entreprises d'Europe sont impatientes* », conclut M. Seillière, « *de voir les gouvernements converger dans leur opinion sur le renforcement nécessaire de la politique de R&D. UNICE appuie pleinement l'avertissement lancé par le commissaire Potocnik en vue de réveiller l'Europe de la connaissance.* »

Pour de plus amples informations, lisez le [discours de M. Seillière](#) (en anglais uniquement).

### PUBLICATION DES RÉSULTATS DU PARTENARIAT STRATÉGIQUE POUR TESTER REACH

C'est le 5 juillet dernier qu'a été publié le rapport final du partenariat stratégique constitué pour tester la faisabilité de la proposition REACH actuelle (partenariat connu par son acronyme anglais, SPORT). Le rapport dégage douze domaines dans lesquels la faisabilité de REACH est mise en cause.

Pour l'essentiel, le rapport conclut que les éléments suivants pourraient être nécessaires pour que le règlement final soit efficace et apporte effectivement les informations attendues sur une saine gestion des produits chimiques :

- simplification et clarification du texte législatif actuellement proposé ;
- accroissement des outils de conseil et des solutions informatiques ;
- augmentation des ressources et de l'expertise au sein de l'industrie, en particulier des PME, pour le fonctionnement du régime ;
- disponibilité de tous les concernés et volonté de s'adapter au nouveau régime.

Le rapport met également l'accent sur des aspects spécifiques tels que le partage de l'information, la méthode de relai des informations, le rôle de tous les membres de la chaîne de production, la cohérence et les chevauchements avec d'autres législations. Pour les douze domaines identifiés, le groupe du partenariat présente des suggestions d'amélioration.

Pour les prochaines étapes, il serait sensé d'aplanir toutes les difficultés anticipées, avant d'imposer la législation dans sa phase préparatoire. Cela profitera à l'industrie, aux décideurs et à toutes les parties concernées, car les objectifs recherchés pourront être atteints avec un maximum d'efficacité et un minimum de gaspillage de ressources précieuses.

Il sera également intéressant de voir comment les conclusions du rapport affectent le dossier REACH aujourd'hui en circulation au Parlement et au Conseil. Que ce soit la première fois qu'une telle étude pilote est menée en partenariat pourrait servir de mécanisme utile pour assurer de meilleures législations et réglementations communautaires.

Pour de plus amples informations, contactez [Nadine Toscani](#) ou lisez le [rapport complet](#) (en anglais uniquement).

## UNICE RÉPOND AUX PROPOSITIONS DE LA COMMISSION SUR LE 7<sup>E</sup> PROGRAMME-CADRE

UNICE a mis en forme finale sa réaction préliminaire aux propositions présentées par la Commission le 6 avril dernier concernant le septième programme-cadre pour la recherche.

UNICE approuve d'abord l'accent que le chapitre sur la coopération met sur la compétitivité de l'industrie. Nous sommes d'avis que la bonne mise en œuvre de ces propositions pourrait bien inverser le déclin de la participation de l'industrie observé actuellement.

Nous sommes d'accord également avec la Commission pour souligner le rôle pivot de la recherche, du développement et de l'innovation pour ce qui est d'assurer la compétitivité de l'économie européenne. À notre avis, ce rôle central doit se refléter dans les enveloppes budgétaires, indépendamment du débat en cours sur qui paie quoi au niveau des États membres.

Nous sommes également convaincus qu'augmenter simplement le budget, sans corriger les lacunes actuelles du système par une simplification accrue des règles, n'est et ne sera pas suffisant.

Faisons preuve de prudence, aussi : si le doublement proposé du budget n'est pas approuvé – ce qui signifierait que l'Europe ne souhaite pas investir dans son avenir, mais bien dans son passé – nous estimons qu'une réévaluation des propositions de 7<sup>e</sup> programme-cadre sera nécessaire, surtout au vu du nouvel instrument envisagé qu'est le Conseil européen de la recherche.

Finalement, bien que soutenant cette proposition de la Commission, nous restons circonspects : le 6<sup>e</sup> programme-cadre, lors de sa première esquisse, comptait de nombreux éléments positifs et encourageants, et les milieux de la recherche et de l'industrie avaient de grands espoirs, mais la réalité de ce 6<sup>e</sup> programme s'est avérée bien différente.

Étant donné la discordance entre ce que proposait le 6<sup>e</sup> programme-cadre et ce qui en est finalement ressorti, nous espérons que nos attentes (et celles d'autres acteurs) à l'égard du 7<sup>e</sup> programme-cadre seront, contrairement au programme précédent, concrétisées sur le terrain.

Pour de plus amples informations, contactez [Vincent McGovern](#) ou lisez les [commentaires de UNICE](#) (en anglais uniquement).

## UNICE CONFIRME L'IMPORTANCE DU PROGRAMME-CADRE POUR LA COMPÉTITIVITÉ DES ENTREPRISES

UNICE était présente au premier Conseil « Compétitivité » informel de la présidence britannique, qui se tenait les 11 et 12 juillet derniers à Cardiff.

M. Horst Soboll, Président du groupe de travail « Recherche et innovation technologique » de UNICE, a en effet participé, le premier jour, à une conférence intitulée « Le septième programme-cadre : excellence dans le domaine scientifique et dans l'exploitation de la science », pour y présenter

le point de vue de l'industrie sur l'importance du programme-cadre pour la compétitivité des entreprises européennes.

Se déroulant juste après que UNICE a mis en forme finale sa prise de position préliminaire sur les propositions de 7<sup>e</sup> programme-cadre, ce Conseil informel fut une excellente occasion de mettre en lumière l'avis de UNICE devant un parterre constitué des décideurs peut-être les plus importants du triangle institutionnel européen.

Pour de plus amples informations, contactez [Vincent McGovern](#).

## PRODUCTION D'ÉLECTRICITÉ : COMMENTAIRES DE UNICE SUR L'UTILISATION DES ÉNERGIES RENOUVELABLES

D'après la directive de 2001 sur les énergies renouvelables (2001/77/CE), la Commission fera rapport d'ici octobre 2005 sur l'expérience acquise des divers régimes de soutien utilisés par les États membres pour appuyer la production d'électricité sur la base de sources d'énergies renouvelables.

Dans ce contexte, une *task force* de UNICE présidée par M. H.E. Kristoffersen (DI) a fait le point sur les régimes existants et, à partir de cette analyse, a élaboré un avis qui examine les possibilités de définir un cadre européen de soutien à la production d'énergies renouvelables d'une manière qui soit :

- efficace, les mesures d'appui devant favoriser une augmentation sensée de la quantité d'énergie produite à partir de sources renouvelables ;
- et d'un coût raisonnable, un approvisionnement accru en énergies renouvelables devant être obtenu via une stratégie minimisant les coûts directs et indirects.

Dans cet avis, UNICE souligne que, pour assurer la bonne intégration coût-efficacité des énergies renouvelables dans le mécanisme de grille et d'approvisionnement, l'accent devrait être mis sur les aspects suivants :

- assurer une meilleure planification et une meilleure gestion générale des réseaux d'électricité ;
- trouver des solutions pour un bon équilibre entre l'électricité éolienne et les autres technologies à production fluctuante ;
- fournir des incitations pour les innovations conduisant à une génération fiable, à bas prix, d'électricité à base d'énergies renouvelables.

Il est essentiel que le cadre communautaire à élaborer dans le domaine des énergies renouvelables donne aux États membres la possibilité de compenser, de la manière la plus harmonisée possible, les charges financières pesant sur les industries faisant un usage intensif de l'énergie et résultant des régimes de soutien aux énergies renouvelables, afin de ne pas compromettre leur compétitivité.

Une flexibilité accrue est nécessaire pour renforcer les possibilités d'atteindre les objectifs nationaux en dehors du territoire propre d'un État membre. Cela est important pour minimiser les coûts dans certains États membres.

UNICE a l'intention de rencontrer la Commission (DG TREN) en septembre pour faire le point sur le dossier.

Pour de plus amples informations, contactez [Daniel Cloquet](#) ou lisez les [commentaires de UNICE](#) (en anglais uniquement).

## POSITIONS ADOPTÉES RÉCEMMENT

- Commentaires de UNICE sur la proposition de directive relative à [l'accès aux marchés pour les services portuaires](#) (en anglais uniquement)
- Commentaires de UNICE sur le livre blanc de la Commission sur la révision du règlement 4056/86 [appliquant les règles de concurrence communautaires au transport maritime](#) (en anglais uniquement)
- Commentaires de UNICE sur la proposition de [7<sup>e</sup> programme-cadre pour la recherche, le développement technologique et la démonstration 2007-2013](#) (en anglais uniquement)
- Position de UNICE sur la politique de l'UE en matière de promotion de [l'utilisation des sources d'énergies renouvelables pour produire de l'électricité](#) (en anglais uniquement)



## TRAVAUX EN COURS

- Mise à jour de la position de UNICE sur la politique intégrée des produits
- Contribution de UNICE à une approche sectorielle mondiale pour la réduction des émissions de gaz à effet de serre
- Commentaires de UNICE sur la révision de la directive sur le commerce d'émissions (changement climatique)
- Commentaires de UNICE sur le livre vert de la Commission sur l'efficacité énergétique
- Contribution de UNICE au réexamen à mi-parcours de la stratégie de l'UE en matière de transport 2001-2010

---

## ESPRIT D'ENTREPRISE & PME

---

### SÉMINAIRE DE UNICE : ACCÈS DES PME AU FINANCEMENT –MIEUX COMPRENDRE

■ UNICE organise le 27 septembre 2005 un séminaire de haut niveau réunissant des PDG de petites et moyennes entreprises et des acteurs de la finance (banques d'investissement, banques d'épargne, fonds d'investissement, investisseurs en capital-risque) pour une double discussion : d'une part, comment les banques et les PME peuvent faire face au nouvel environnement réglementaire résultant de la mise en œuvre de l'accord de Bâle II ; d'autre part, comment faire se rencontrer capital-risque et PME pour plus de croissance et d'emplois.

Le séminaire se déroulera le 27 septembre 2005 de 13 à 17 heures, au Centre de conférences de UNICE (168 avenue de Cortenbergh à Bruxelles), et sera suivi d'un cocktail. La participation est de 90 euros. De plus amples informations seront prochainement disponibles sur le site de UNICE, mais d'ici là nos lecteurs peuvent contacter [Mme Nathalie Dejong](#).

Les conclusions du séminaire alimenteront le sommet du capital-risque 2005 organisé par la présidence britannique (voir article ci-dessous).

Pour de plus amples informations, contactez [David Coleman](#).

### PRÉSIDENTE BRITANNIQUE : SOMMET 2005 DU CAPITAL-RISQUE

■ Dans le contexte de la présidence britannique de l'Union européenne, au second semestre 2005, le Royaume-Uni et la Commission européenne organisent conjointement une grande [conférence](#) pour débattre, en vue de formuler des

recommandations, du soutien que le capital-risque peut apporter pour faire de l'Europe un *leader* en matière d'innovation, de croissance et d'entreprenariat.

Pour de plus amples informations, contactez [David Coleman](#).

## TRAVAUX EN COURS

- Commentaires de UNICE sur la proposition de programme-cadre pour la compétitivité et l'innovation 2007-2013

## TABLEAU DE BORD / ÉVÉNEMENTS

### LA LDDK EST DEVENUE MEMBRE ASSOCIÉ DE UNICE

■ Lors de sa dernière réunion, à Lisbonne, le Comité d'adhésion de UNICE, exerçant l'autorité que lui avait déléguée le Conseil des présidents, a décidé d'accepter la candidature de la LDDK (Lettonie) comme membre associé

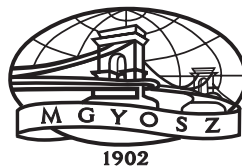


de UNICE et d'intégrer la fédération lettone à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2005. De ce fait, UNICE ne compte plus aucun observateur, mais se compose désormais d'un total de 39 fédérations de 33 pays.

Pour de plus amples informations, rendez-vous sur [www.lddk.lv](http://www.lddk.lv).

### DÉFIS DE LISBONNE : CONVERGENCE ET COMPÉTITIVITÉ EN EUROPE CENTRALE LA HONGRIE

■ La Confédération des employeurs et industriels hongrois MGYOSZ organise le 22 septembre 2005 à Bruxelles, en coopération avec l'ICEG European Centre, une manifestation sur le thème des défis de Lisbonne : « Convergence et compétitivité en Europe centrale – la Hongrie ».



Les participants discuteront de la compétitivité, priorité n° 1 de l'Europe, des effets de l'élargissement sur la convergence et la compétitivité en Hongrie, des défis et possibilités d'une amélioration de la compétitivité.

Pour de plus amples informations, contactez le [bureau de MGYOSZ à Bruxelles](#).

### SOMMETS UE-CHINE ET UE-INDE

■ Les sommets [UE-Chine](#) et UE-Inde se tiendront respectivement le 5 septembre à Beijing et le 7 septembre à New Dehli, avec la participation de chefs de file du monde politique et du monde des affaires de Chine, d'Inde et de l'Union européenne.

Pour de plus amples informations, contactez le département des [Relations internationales de UNICE](#).

## « LA CROISSANCE PAR L'INNOVATION STRATÉGIQUE »

■ Agoria, la fédération interprofessionnelle belge des industries technologiques, et le MIT Industrial Liaison Program co-organisent, du 13 au 15 novembre 2005 à Bruxelles, une conférence intitulée « [La croissance par l'innovation stratégique](#) ».

Cette conférence offrira aux entrepreneurs et représentants des pouvoirs publics d'Europe un forum majeur au sein duquel discuter de la politique d'innovation et examiner les approches permettant de stimuler l'innovation aux niveaux

national, régional et organisationnel. Les divers orateurs, de la faculté du MIT comme de l'industrie, s'attacheront aux mécanismes actuels et futurs de l'innovation, analyseront les mesures destinées à soutenir l'innovation et présenteront des possibilités spécifiques pour une population vieillissante.



Pour de plus amples informations, contactez [Dirk De Moor \(Agoria\)](#) ou [Marie-Teresa Vander Sande \(MIT/ILP\)](#).